FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE F.F.S.A.

Comité Régional du Sport Automobile - Bretagne et Pays de la Loire

Association Sportive de l'A.C.O. BRETAGNE

Ecurie Bretagne

33ème RALLYCROSS NATIONAL DE LOHEAC
6 et 7 Septembre 2008

CHAMPIONNAT DE FRANCE
COUPE DE FRANCE

REGLEMENT PARTICULIER

Permis d'organisation FFSA n° 225 du 10 Juillet 2008

Trophée Ouest-France
Rallycross de l'Ouest

www.rallycrossloheac.net

e-mail - rallye@rallycrossloheac.net

Le Rallycross de Lohéac est organisé par l'Association Sportive du Rallycross de Lohéac , Association Loi 1901 à but non lucratif, qui regroupe l'Ecurie Bretagne et le Comité des Fêtes de Lohéac. 650 Bénévoles participent à cette organisation.
Le circuit est la propriété de l'Association.

ARTICLE 1. ORGANISATION

Dimanche

1.3. Vérifications

Le n° de téléphone de permanence du circuit pendant l'épreuve sera donné sur les convocations individuelles

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. Engagements

ECURIE BRETAGNE

120

3.2. Equipages

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. Voitures admises

Annexe 1 au règlement particulier du 33ème Rallycross de Lohéac

Dispositions prises pour le parc Concurrent

A lire attentivement……, Messieurs les Pilotes

Document joint avec le règlement à chaque confirmation d'engagement

sécurité
bonne organisation

SECURITE

- **Circulation** **excessivement prudente**
- **Quads, scooter et motos Interdits**
- **1 Extincteur** **visible** →

ACCES AU CIRCUIT

- **5 billets d'entrée gratuits**
-
- **Les badges rectangulaire d'accès FFSA / RALLYCROSS**

RESERVATION D'EMPLACEMENT DANS LE PARC CONCURRENT

-
-
-
-
-
- **exclusivement par télécopie**
- **Tout comportement impoli** **bénévoles**

HORAIRE D'ACCES AU PARC CONCURRENT

- **Bénévoles**
  Un parc d'attente
-

Jeudi : 14 h à 22 h **Vendredi : 8 h à 23 h** **Samedi : 6 h à 22 h** **Dimanche à 7 h**

-

VOITURE PARTICULIERE DANS LE PARC CONCURRENT

-
- **sera collé à l'intérieur du pare brise par nos soins**
-
-

SURVEILLANCE DU PARC CONCURRENT

-

RECEPTIFS V.I.P DANS LE PARC

- **PRINCIPE**
-
- **Patrick HERVE**

SANCTIONS

-
-

. **Ce règlement s'inspire de l'esprit de l'article correspondant du règlement Circuit**

Bon Rallycross
Patrick GERMAIN, Président du comité d'organisation